

# Des notes de frais dégonflées

Questions à Michaël Hadjadj, directeur d'Exclusive Restaurants, à l'occasion du lancement d'un service longuement mûri : la carte corporate.



*Vous avez travaillé pendant un an pour élaborer ce service destiné aux cadres dirigeants des entreprises.*

Oui. Nos ingénieurs ont mis au point une plate-forme informatique très performante, et un extranet destiné à faciliter la réservation en ligne par nos clients, avec un compte personnel.

*Quelles problématiques avez-vous souhaité résoudre ?*

Nous nous sommes basés sur le constat que l'entreprise a du mal à maîtriser le trafic et le montant de ses notes de frais.

*Comment utiliser cette carte ?*

Nos clients obtiennent une carte corporate, sorte de carte de crédit, pour un montant de 55€ l'unité. Ils les distribuent aux collaborateurs qui bénéficient de notes de frais pour leurs déjeuners et dîners professionnels. Les menus sont pré-négociés avec nos restaurants partenaires et les collaborateurs réservent et payent en ligne. Ils savent à l'avance ce qu'ils vont dépenser.

*Quels sont les bénéfices de ce service pour les entreprises ?*

La centralisation des notes de frais par nous facilite la gestion de ce poste et

l'entreprise réalise des économies grâce aux menus négociés à l'avance (de 15 à 30% par rapport aux prix publics).

*Et pour les collaborateurs qui veulent inviter un client important sans limite de prix ?*

Ce sera avec la carte business qui permet d'avoir carte ouverte. La facturation à l'entreprise s'effectue en fin de mois par Exclusive Restaurants, pour la totalité des repas pris.

Tél. : 01 42 63 48 18  
[www.exclusive-restaurants.com](http://www.exclusive-restaurants.com)

*les menus sont  
pré-négociés...  
les collaborateurs  
savent à l'avance  
ce qu'ils vont dépenser.*